

**Service instructeur**  
Direction des Systèmes d'Information

**Service consulté**

**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR UNE SOLUTION  
D'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL DANS LES ETABLISSEMENTS  
SCOLAIRES DU GRAND EST**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour une solution d'environnement numérique de travail (ENT) dans les établissements scolaires du Grand Est. Cette convention permet de poursuivre le travail collaboratif avec la Région et le Département du Bas-Rhin en matière de numérique éducatif, en étendant le périmètre à tous les Départements du Grand Est.

Depuis 2012, les trois collectivités alsaciennes sont organisées en groupement de commandes pour tout ce qui touche au numérique éducatif : les équipements informatiques, les connexions internet, et aussi l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT est un espace collaboratif sur lequel sont regroupés des outils de vie scolaire (gestion des absences, l'emploi du temps, les notes, le carnet de correspondance, ...) mais aussi de plus en plus de ressources pédagogiques.

A l'heure du développement des usages autour du numérique éducatif (Plan Numérique pour les collèges, projet « Lycée 4.0 » pour la Région), il apparaît important de permettre aux élèves de conserver le même outil ENT pendant toute leur scolarité dans le secondaire.

Avec la réforme territoriale et la création de la Région Grand Est, il est nécessaire de revoir la forme et le périmètre des différents marchés.

La présente convention constitutive d'un groupement de commandes regroupant la Région Grand Est et les dix Départements qui la composent, permettra de mettre en place, dès la rentrée 2018, un nouvel outil ENT commun.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- approuver, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le recours au groupement de commandes comme mode de collaboration entre la Région Grand Est et les dix Départements qui la composent, la Région Grand Est assurant les missions de coordination du groupement,
- approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes pour une solution d'environnement numérique de travail dans les établissements scolaires du Grand Est,
- confier au coordonnateur la mission de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants des marchés et accords-cadres correspondants ainsi que la passation et la conclusion des marchés subséquents,
- m'autoriser à signer la convention jointe en annexe au présent rapport,
- m'autoriser à prendre toute décision nécessaire, concernant l'exécution et le règlement des marchés, conformément aux dispositions régissant les marchés publics.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT